LE FIGARO

COUNTRY: France
PAGE(S): 1;2
SURFACE: 80 %
FREQUENCY: Daily

SECTION: Actualités
CIRCULATION: 317225
AVE: 94,4 K€
AUTHOR: Jorge Carasso

► 4 October 2025 - Economie

STR/AFP; VALERIE DUBOIS / HANS LUCAS VIA AFP; LUDOVIC MARIN/AFP; LOIC BOURNIQUEL

Impôts : l'inquiétude des grands contribuables

Entrepreneurs et ménages fortunés prennent d'assaut les cabinets de conseil en gestion de patrimoine pour anticiper le choc fiscal qui s'annonce dans le budget 2026. PAGE 20

Hausse d'impôts : la grande inquiétude des entrepreneurs et des contribuables fortunés

Redoutant l'adoption de mesures fiscales les ciblant, certains envisagent de quitter la France.

Jorge Carasso

Depuis la rentrée, il flotte comme un air de déjà-vu dans les cabinets feutrés des conseillers en gestion de patrimoine ou des gestionnaires de fortune. *« Les clients nous demandent si on connaît un bon fiscaliste pour organiser un départ qui soit aussi carré que possible »*, raconte Jérôme Rusak, président du cabinet en gestion de patrimoine (CGP) Rayne. Car l'étau se resserre.

La chute du gouvernement Bayrou a replongé le pays dans la crise politique. La France a un nouveau premier ministre depuis vingt-quatre jours, Sébastien Lecornu, mais elle attend toujours un gouvernement. Dans une situation très précaire, le locataire de Matignon com-

All rights reserved

LE FIGARO

COUNTRY: France
PAGE(S): 1;2
SURFACE: 80 %
FREQUENCY: Daily

SECTION: Actualités
CIRCULATION: 317225
AVE: 94,4 K€
AUTHOR: Jorge Carasso

► 4 October 2025 - Economie

mence à dévoiler son jeu sur le budget à venir. En face, le Parti socialiste, qui détient les clés de la non-censure, fait monter la pression. Vendredi, Sébastien Lecornu a proposé la création d'une taxe à 1 milliard d'euros sur le patrimoine financier (holding) qui ne touche pas le patrimoine professionnel. *« C'est une copie très insuffisante, voire alarmante »*, a cinglé Olivier Faure, le premier secrétaire du Parti socialiste, qui milite toujours pour l'établissement de la taxe Zucman. Une taxe à laquelle le premier ministre a fermé la porte, tout comme il a dit « niet » au retour de l'impôt sur la fortune.

Mais qui peut garantir le point d'atterrissage alors que la situation politique est des plus incertaines ? Chez les entrepreneurs et les contribuables très aisés, la multiplication des idées pour « taxer les riches » – et en particulier les campagnes en faveur d'un retour de l'impôt sur la fortune (ISF) ou de la mise en place de la taxe Zucman – a fait renaître ces dernières semaines de vives inquiétudes. *« C'est une petite musique qui inquiète »*, souligne Benoist Lombard, directeur général adjoint du gestionnaire de fortune Laplace (groupe Crystal). *Le climat politique est anxiogène. La Ve République, c'était la stabilité. Or on est depuis un moment dans l'instabilité. »*

De mauvais souvenirs se rappellent à la mémoire des Français aisés. Comme celui de la taxe à 75 % sur les très hauts revenus, brandie par surprise par François Hollande lors de sa campagne en 2012. *« À cette époque, on avait observé pas mal de départs de grandes fortunes vers la Belgique »*, se souvient Pierre-Marie de Forville, cofondateur du gestionnaire de fortune Ivesta. Ou encore celui des années d'IGF (impôt sur les grandes fortunes, créé en 1981), puis d'ISF (instauré en 1989). L'élection d'Emmanuel Macron en 2017 avait marqué une rupture. L'ISF a été supprimé et remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), une flat tax a été instaurée sur les revenus du capital. Beaucoup de ces contribuables fortunés sont alors revenus en France. C'est cette stabilité qui est à nouveau battue en brèche.

Les chefs d'entreprise familiale sont parmi les plus en colère, selon les professionnels de la gestion de patrimoine. *« Ils ont le sentiment d'être montrés du doigt*, fait valoir Pierre-Marie de Forville, cofondateur du gestionnaire de fortune Ivesta. *Or, créer une entreprise, cela veut dire mettre sa vie de côté pendant dix ou vingt ans. Ce sont des efforts, cela crée des emplois, cela irrigue les comptes publics de cotisations sociales et d'impôts. La vraie question, pour les clients, c'est : comment on remet la France sur les rails ? Taxer plus n'est pas un projet ! »* Parmi les pistes qui nourrissent le plus leurs inquiétudes, une remise en cause du « Dutreil », un dispositif qui permet de transmettre son entreprise à ses enfants en limitant l'impôt. Il est possible que ce régime soit rogné au cours des débats budgétaires. *« Si le pacte Dutreil venait à disparaître, les familles pourraient être amenées à vendre des parts de leur entreprise pour payer les droits de succession*, explique Charles-Henri Bujard, président de l'Association française du Family Office (AFFO). *Or ce sont souvent des fonds étrangers qui se portent candidats en ce cas. On met le doigt dans un engrenage dangereux. »*

L'an dernier, déjà, la dissolution et l'instabilité qui s'était ensuivie avaient fait paniquer nombre de contribuables fortunés, les poussant à envisager un départ hors de France. Les fiscalistes des banques privées comme des gros cabinets de conseillers en gestion de patrimoine (CGP) avaient dû sortir la calculette pour échafauder différents scénarios. Ce qui leur facilite le travail aujourd'hui. *« On a eu des appels nous demandant si on pouvait ressortir l'étude que l'on avait mise dans les tiroirs »*, confirme Pierre-Marie de Forville.

Les destinations qui aiguisent l'appétit de ces contribuables très aisés ? *« J'entends beaucoup parler de Dubaï et de Chypre »*, décrypte Jérôme Rusak. Des pays connus pour leur douceur fiscale et qui ont fait de l'accueil d'entrepreneurs expatriés et de leurs familles un vrai business. Mais c'est surtout l'Italie qui fait aujourd'hui briller les yeux des Français fortunés. *« Il ne se passe pas un jour sans que j'aie un rendez-vous avec un client qui m'en parle »*, fait valoir Sophie Nouy, directrice du pôle d'expertise patrimoniale pour le cabinet de gestion de patrimoine et gestionnaire de fortunes du groupe Cyrus.

En matière de transmission, l'Italie, qui a mis en place un abattement forfaitaire sur les taxes à l'héritage, a peu de concurrence. *« Un client qui veut transmettre au total 20 millions d'euros à deux enfants peut être taxé à 8,5 millions en France. En Italie, c'est 800 000 euros »*, indique Meyer Azogui, président du groupe Cyrus. Des arguments qui pèsent. Le pays comptera en 2025 près de 3 600 fortunes de plus y ayant transféré leur résidence fiscale, dont un certain nombre de Français, selon les estimations du cabinet Henley & Partners.

Certes, ces envies d'ailleurs ne se concrétisent pas forcément, du fait de conventions fiscales assez strictes. Une entreprise dont les revenus sont générés en France y est en principe taxée. Il en va de même pour les revenus quand ils tirent leur source de l'Hexagone. Et ce ne sont pas les seuls freins. *« L'expatriation, ce n'est pas seulement un changement de boîte aux lettres, c'est un changement de vie sociale, de vie culturelle, de cadre de vie*, rappelle Nicolas Hubert, directeur général de la banque privée Milleis. *Tout le monde n'y est pas prêt. »*

En revanche, placer ses économies hors de l'Hexagone est plus simple à organiser. *« On a des clients qui se disent que ce n'est peut-être pas une mauvaise idée de mettre un peu d'argent de l'autre côté de la frontière, en Suisse ou au Luxembourg »*, fait valoir David Charlet, président de l'association de conseil en gestion de patrimoine Anacofi. En témoigne le succès des contrats d'assurance-vie luxembourgeois ces dernières années. *« On a de plus en plus de demandes depuis deux ans »*, confirme Jérémy Lauret, directeur commercial chez SwissQote, une banque suisse qui en commercialise.

Ces contrats réservés à de riches clients sont perçus comme plus protecteurs en cas de crise bancaire ou politique, car l'intégralité des sommes placées est protégée en cas de faillite d'un assureur, contre un maximum de 70 000 euros par personne en France, quel que soit le nombre de contrats souscrit chez l'assureur. En revanche, pas de miracle, les bénéfices de ces placements sont imposés dans le pays de résidence fiscale. *« L'attrait pour le Luxembourg n'est pas toujours rationnel »*, rappelle David Charlet. Mais il est révélateur du climat d'anxiété.

Une autre option est de parvenir à réduire son impôt tout en restant en France.

All rights reserved

LE FIGARO

COUNTRY: France
PAGE(S): 1;2
SURFACE: 80 %
FREQUENCY: Daily

SECTION: Actualités
CIRCULATION: 317225
AVE: 94,4 K€
AUTHOR: Jorge Carasso

► 4 October 2025 - Economie

Du temps de l'ISF, les solutions défiscalisantes (FIP-FCPI, démembrement de propriété...) ne manquaient pas. Rien n'étant encore stabilisé en matière d'impôts, les professionnels ne peuvent pas encore proposer de tels montages. Mais cela viendra certainement. ■

« On a des clients qui se disent que ce n'est peut-être pas une mauvaise idée de mettre un peu d'argent de l'autre côté de la frontière, en Suisse ou au Luxembourg »

David Charlet Président de l'association de CGP Anacofi

Manifestation contre les mesures d'économies budgétaires, à Pau, le 5 décembre 2024. QUENTIN TOP / HANS LUCAS VIA AFP

All rights reserved